

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 12-333-1924 portant nomination de membres ad, hoc du Conseil d'administration.

n° 12-333-1924

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 août 1924

Numéro JO
n° 333 du 31/08/1924

Date du numéro
31 août 1924

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1814, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 11 mars 1917, portant réorganisation du Conseil d'administration de la Colonie: Vu l'absence simultanée de MM. Allard-Marill et Poggioli, membres titulaires, Crémazy et Géneaud membres suppléants et la démission offerte par M. Pasturaud. membre suppléants renté en France.

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er — MM. Clermont, agent général de la Cie de l'Afrique Orientale, de Laage de Meux, agent de la Cie des Messageries Maritimes et Gaubert, directeur de la succursale de la Banque de l'Indochine sont nommés membres ad hoc du Conseil d'administration pour sa séance du 21 août 1921, Art.2 — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera au Journal officiel de la Colonie.

CHAPON-BAISSAC